



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 331

28 janvier 2011

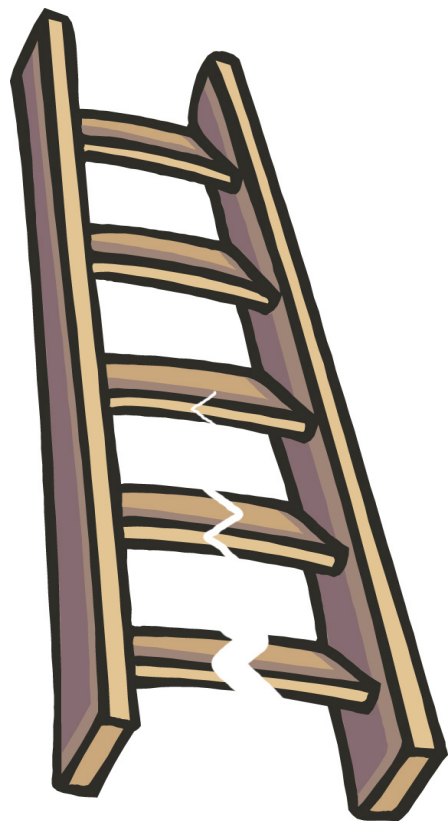
Salaire minimum

Une augmentation décevante

Peu avant Noël, le gouvernement a annoncé une augmentation du salaire minimum. À compter du 1er mai, le taux général sera haussé de 0,15 \$ et passera à 9,65 \$ l'heure, tandis que le taux horaire des travailleurEs à pourboire, lui, sera majoré de 0,10 \$ et passera à 8,35 \$ l'heure.

Scénario catastrophe

Pour justifier une augmentation aussi timide, le gouvernement affirme qu'il doit tenir compte « de la situation du marché du travail qui



demeure fragile ». On reconnaît ici le scénario catastrophe du patronat : les entreprises vont déménager à l'étranger ou encore fermer.

Or, environ 90 % des personnes payées au salaire minimum travaillent dans la restauration, l'hôtellerie, le commerce de détail. Ce que vend ce type d'entreprises, ce sont des services de *proximité*. Elles ne sont donc pas en compétition avec les entreprises étrangères. – Non, le dépanneur du coin ne déménagera pas en Chine !

Par contre, à l'échelle nationale, il est vrai que ces entreprises compétitionnent entre elles et que cela peut se traduire par des fermetures. Comme elles subissent toutes la même hausse, et ce, au même moment, aucune n'est avantagée ou désavantagée par rapport aux autres. – Non, si le fleuriste ferme boutique, ce n'est pas parce que la caissière a eu une augmentation de salaire !

Faire diversion

Parce que cette augmentation de quelques sous est insignifiante, le gouvernement doit faire diversion. « Avec cette hausse, une personne seule habitant Montréal et travaillant 40 heures par semaine toute l'année gagnera, après impôts et transferts, 24,8 % de plus que le seuil de faible revenu selon la mesure du panier de consommation ». L'exemple est évidemment plausible, mais ce n'est pas la norme.

En effet, les personnes payées au salaire minimum occupent fréquemment un poste temporaire. De plus, leur horaire de travail est

souvent atypique (sur appel, heures brisées, etc.). De sorte que, dans les faits, la semaine moyenne de travail tourne autour de 25 heures. Par ailleurs, environ le tiers des travailleurEs constituent le soutien principal du ménage. Voilà des données que le gouvernement préfère passer sous silence.

D'autre part, la mesure du panier de consommation (MPC) est une évaluation très minimale des besoins de base – et rien d'autre –, laquelle correspond pour une personne seule à 14 045 \$ (chiffre de 2008) par année. Se targuer d'amener certainEs travailleurEs à 24,8 % au-dessus de la MPC, c'est comme se vanter de les laisser en situation de pauvreté. Il n'y a pas de quoi être fier !

Un salaire pour sortir de la pauvreté

Pour sortir les travailleurEs à faible revenu de la pauvreté, et non seulement « préserver leur pouvoir d'achat » déjà très limité, le gouvernement doit s'engager dès maintenant à poursuivre les hausses du salaire minimum. Celles-ci devront en outre être beaucoup plus substantielles que la dernière, sans quoi les effets positifs attendus d'une hausse se feront... attendre ! La revendication du Collectif sur le salaire minimum est la même depuis des années : le salaire minimum doit être fixé à 10,69 \$ l'heure (2010) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures par semaine sorte de la pauvreté.

Budget du Québec 2011-2012 et manifestation nationale... pages 2 et 3

Indexation : l'appauvrissement programmé des plus pauvres... page 3

La fraude : s'indigner pour les bonnes raisons... page 4

Pourquoi la société doit miser sur l'égalité

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2011-2012, le Collectif a envoyé un mémoire au ministre des Finances, Raymond Bachand. Ce mémoire, disponible sur notre site, s'intitule *Mettre le cap sur l'égalité*. Voici les raisons, bien décrites dans le mémoire, pour lesquelles le gouvernement doit fixer ce cap.

Perte de confiance et insatisfaction

Le sentiment de confiance de la population envers le gouvernement du Québec est fortement ébranlé. Les actions de ce gouvernement, en plus d'aller à l'encontre de l'intérêt général et de provoquer l'insatisfaction, alimentent le cynisme des citoyenNEs. Les écarts de richesse qui grandissent, eux, alimentent l'inquiétude et la colère. Il n'y a aucun doute possible : le gouvernement doit renverser la vapeur.



Préserver les services et programmes publics

Si combattre la pauvreté, c'est d'abord relever les revenus, ça passe aussi par l'accès à des services publics universels et de qualité. La logique est simple : il faut à la fois un revenu adéquat et des services accessibles pour assurer des conditions de vie décentes. Les services et programmes publics sont des remparts contre la pauvreté et l'appauvrissement. Sans eux, la réalisation des droits des citoyenNEs est directement menacée, car ils garantissent à toutes les personnes la couverture d'une partie

importante de leurs besoins de base. Sans cette condition, de nombreux citoyenNEs font face à un dilemme insoluble : payer pour profiter d'un service soi-disant public et s'appauvrir davantage, ou s'en priver carrément et accroître leur déficit humain.



Un déficit humain à combler

Parlant de déficit humain, la population a la perception que la pauvreté augmente, malgré les prétentions contraires du gouvernement. Il est difficile de dissiper cette impression alors que des couches de plus en plus larges de la population glissent vers la pauvreté tandis que les plus pauvres sont exposés à des privations encore plus sévères. Tout comme il est difficile de comprendre que le nombre de personnes en grande pauvreté a davantage baissé de 2000 à 2004 que de 2004 à 2008, alors que c'est à ce moment que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* est entrée en vigueur. Un trop grand nombre de personnes seules se retrouvent encore en situation de grande pauvreté. Même si l'insuffisance flagrante des prestations d'aide sociale est reconnue, on demande aux plus pauvres d'attendre, alors qu'elles ne le peuvent et ne le veulent plus. Pourtant, dans son dernier plan d'action, le gouvernement se targue de conjuguer « solidarité, égalité et équité » (page 11). S'il le fait aussi mal, c'est peut-être parce qu'il ne comprend pas toute la portée d'une véritable égalité pour la société. C'est peut-être aussi parce que la majorité des gens en ignore l'importance.



L'égalité profite aux riches comme aux pauvres

On connaît bien les effets néfastes des inégalités : les problèmes sociaux et de santé sont plus courants dans les pays industrialisés où les inégalités de revenus sont plus grandes. Cependant, ce qui est maintenant confirmé et mérite l'attention, c'est que l'égalité améliore le bien-être de l'ensemble de la société et non seulement celui des personnes pauvres. On suppose habituellement qu'une plus grande égalité profite uniquement aux personnes au bas de l'échelle ; dans les faits, l'égalité profite à tout le monde, aux riches comme aux pauvres. L'un des exemples les plus frappants porte sur l'espérance de vie. Les individus, qu'ils soient pauvres ou riches, vivent plus longtemps dans les sociétés plus égalitaires. On retrouve moins de problèmes de santé à travers toutes les couches de la population, lorsque les disparités de revenus sont moins grandes. Dans les pays plus égalitaires, comme la Finlande, les performances scolaires des étudiantEs ayant des parents peu scolarisés sont presque aussi bonnes que celles des élèves américains provenant des familles les plus éduquées, et les FinlandaisEs issuEs de parents avec de longues études réussissent nettement mieux que les meilleurEs AméricainEs. La violence est plus présente dans les sociétés où il y a plus d'inégalités. Les mêmes tendances se dégagent en ce qui a trait aux grossesses adolescentes, à l'emprisonnement,

(suite en page 3)

UNE QUESTION DE CHOIX

Le gouvernement libéral dit qu'on n'a pas le choix, que le Québec est dans le rouge, que la population vieillit, qu'il faut sabrer les services, recourir toujours plus au privé, réduire les dépenses sociales, tarifier tous azimuts.

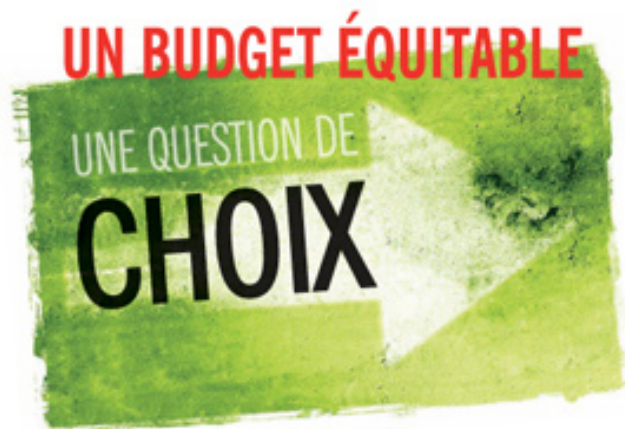
Pourtant, des alternatives progressistes et réalistes existent. Des solutions qui incarnent les valeurs de solidarité et de partage de la richesse des Québécoises et des Québécois. Un budget équitable : **C'EST UNE QUESTION DE CHOIX!**

Parce que le recours à la tarification est une mesure injuste qui ne fait qu'accroître les inégalités sociales et appauvrir la classe moyenne. Nous disons **NON** à la taxe santé et à la hausse des droits de scolarité.

Des mesures plus équitables existent. Augmentons l'impôt sur le revenu des personnes les plus riches. Augmentons les contributions des entreprises, particulièrement celles des minières et des banques qui font des milliards de profits. Répartir la richesse : **C'EST UNE QUESTION DE CHOIX!**

La gratuité et l'accessibilité aux soins de santé, l'égal accès à une éducation de qualité, un revenu décent et un emploi de qualité, l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de notre environnement, ce sont **NOS DROITS!** Nous pouvons les préserver : **C'EST UNE QUESTION DE CHOIX!**

MANIFESTATION NATIONALE
SAMEDI 12 MARS 2011 À 12 H • PLACE DU CANADA À MONTRÉAL



✓ SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES
✓ RÉPARTITION DE LA RICHESSE
✓ EMPLOIS DE QUALITÉ



~~TAXE SANTÉ
HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ
TARIFICATION ET PRIVATISATION~~

(suite de la page 2)

à la consommation de drogues et ainsi de suite, dans tous les pans de la société. En un mot comme en mille : l'égalité, c'est bon pour tout le monde.

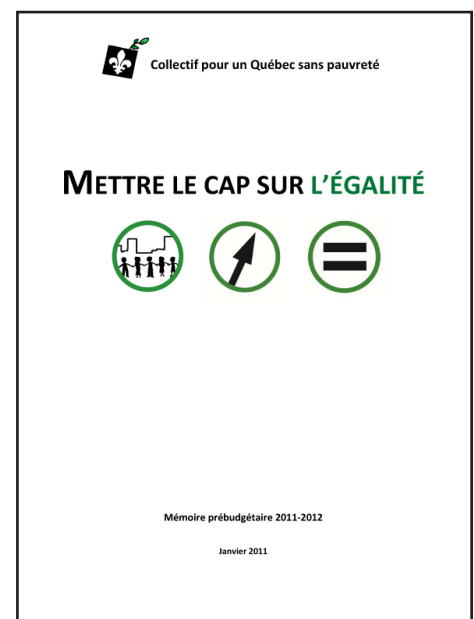
Pourtant...

Pourtant, même s'il est clair que les sociétés plus égalitaires sont gagnantes à court et à long terme, les inégalités continuent d'augmenter au Québec. Malgré une croissance économique continue, les écarts entre riches et pauvres se sont nettement accrus durant les dernières décennies. Le marché crée de plus en plus d'inégalités de revenus : les pauvres travaillent plus pour gagner moins et les riches, eux, travaillent moins et gagnent plus. De leur côté, les politiques publiques ne sont pas suffisamment fortes pour réduire l'accroissement des écarts; au mieux, elles viennent les ralentir ou les freiner un peu, mais

sont incapables de renverser la vapeur. Cette situation n'est pas le fruit du hasard, mais bien le résultat de décisions politiques et budgétaires nuisant à la redistribution de la richesse et entraînant des inégalités plus grandes.

Une occasion à saisir

Avec le budget 2011-2012, le ministre des Finances et son gouvernement ont l'occasion de poser des gestes pour répondre aux insatisfactions grandissantes des Québécoises, de garantir des conditions de vie décentes à l'ensemble des citoyenNES, de remédier à la grande pauvreté que vivent trop de personnes et d'arriver à une société plus égalitaire et meilleure pour touTEs. Bref, de démontrer qu'ils sont prêts à mettre le cap sur l'égalité! Trop de raisons les poussent à le faire : l'avenir, tant social, politique qu'économique, de toute une société est en jeu. Il faut leur rappeler.



Il est possible de télécharger le mémoire prébudgétaire 2011-2012 du Collectif au www.pauvrete.qc.ca

S'indigner pour les bonnes raisons

Pour une deuxième année consécutive, et presque à la même date, des médias se sont intéressés aux fraudes à l'aide sociale. Avec les multiples scandales de corruption, l'obsession du retour à l'équilibre budgétaire, le discours néolibéral qui transforme toutE citoyenNE en simple contribuable, etc., l'air du temps est à la méfiance. L'aide sociale ne saurait donc y échapper.

Des chiffres

Pour les journalistes, la fraude à l'aide sociale est d'abord une affaire de chiffres : « la fraude à l'aide sociale frôle le milliard », « le nombre de fausses déclarations pour les huit premiers mois de 2010-11 se chiffrait à 12 840 », « un bon de 10 % par rapport aux 17 450 de 2009-10 ». Ces chiffres spectaculaires alimentent le préjugé voulant que les personnes assistées sociales soient des paresseuses et des fraudeuses. Ils

peuvent aussi donner l'impression que la fraude est monnaie courante à l'aide sociale, ce qui n'est pas le cas. Toutes proportions gardées, il n'y pas plus de fraudes à l'aide sociale qu'au ministère du Revenu.

Déjà mal perçues dans l'opinion publique en raison des préjugés, les personnes assistées sociales risquent maintenant de se retrouver, avec de tels articles ou reportages, sur le même plan que les vrais escrocs, comme ceux qui gravitent dans les hautes sphères de la finance.

Faire la part des choses

Un monde sépare la personne qui, par exemple, omet volontairement d'indiquer le changement de son état matrimonial et celle qui pige à deux mains à même les sommes économisées par de petitEs épargnantEs. La première le fait pour obtenir quelques dollars supplémentaires

afin de mieux couvrir ses besoins de base. La deuxième le fait pour s'acheter une grosse voiture ou louer un appartement luxueux au centre-ville, quand ce n'est pas pour placer l'argent dans un compte aux Îles Caïman.

Si la fraude à l'aide sociale n'est évidemment pas souhaitable, le fait qu'elle existe ne doit pas non plus surprendre. Maintenues en situation de déficit humain, il est compréhensible que des personnes finissent par voir la fraude comme un ultime recours pour préserver leur santé et leur dignité, voire exister socialement.

Bref, ce n'est pas l'existence de la fraude à l'aide sociale qui devrait nous indigner collectivement, mais le fait que des centaines de milliers de personnes soient confinées à la survie à longueur d'année, et cela, parce que le gouvernement refuse de reconnaître et d'assurer le droit à un revenu décent.

Indexation des prestations d'aide sociale

Un appauvrissement programmé

Le 1^{er} janvier, les prestations d'aide sociale et les prestations de solidarité sociale ont été haussées de 1,27 %. Depuis, selon la catégorie dans laquelle elles se retrouvent, les personnes assistées sociales reçoivent entre 7 et 11 \$ de plus par mois. Quel est le rôle du gouvernement : mettre en place des mécanismes pour redistribuer la richesse ou bien programmer l'appauvrissement des plus pauvres ? Il fait de moins en moins de doute que le gouvernement actuel a choisi la deuxième option.

Même pas la moitié de la MPC

En versant des prestations qui n'atteignent *même pas la moitié* de la mesure du panier de consommation (MPC), le gouvernement porte atteinte à la dignité et à la santé des personnes assistées sociales. Comment peut-on satisfaire ses besoins de base en ce qui a trait à l'alimentation, le logement, les loisirs

et les médicaments avec moins de 600 \$ par mois ? La réponse est archiconnue : c'est impossible.


Raisonner à l'envers

Derrière l'entêtement borné du gouvernement à ne pas garantir à touTEs le droit à un revenu décent, se cache un vieux préjugé, celui qui laisse entendre que si le montant des prestations augmente trop, les personnes assistées sociales vont préférer attendre leur chèque plutôt que de se chercher du travail. C'est raisonner à l'envers. Si des personnes restent longtemps à l'aide sociale, ce n'est pas parce que l'État est trop généreux. C'est parce qu'il les maintient dans un état de survie permanent. Confrontées à un déficit humain, victimes de préjugés tenaces, exclues de la plupart des lieux de sociabilité : la pente à remonter est raide pour les personnes assistées sociales.

Des protections publiques qui assurent santé et dignité

Plus les personnes sont soutenues par un revenu et des programmes adéquats, plus elles sortent de l'aide sociale. L'exemple des familles monoparentales l'a démontré ces dernières années.

Tolérer que des gens vivent dans une grande pauvreté a un coût pour la société. Un coût humain : la société se prive de l'apport précieux d'une bonne partie de sa population. Un coût matériel : seulement dans le domaine de la santé, la facture liée à la pauvreté correspond à environ 6 milliards de dollars par année.

Le Collectif revendique que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la MPC, soit 14 045 \$ par an (2008), afin de préserver la santé et la dignité des personnes. 



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca